



CityPro

Professionnels de Formation

Programme de Formation



Pour nous suivre :



VERIN Formation

CCP ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DES AMENAGEMENTS INTERIEURS DU BATIMENT

TP AGENT DE MAINTENANCE DU BATIMENT

PERSONNES CONCERNÉES

Tous publics

PRÉ- REQUIS

Maîtriser le français
Savoir poser et résoudre les 4 opérations de base
Compréhension des consignes orales

MODALITE D'ACCES

Test écrit et entretien de motivation

DUREE : 350 H

TARIF : 15 € HT/heure

CALENDRIER :

Nous consulter

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

En présentiel
Organisation par ateliers pédagogiques
Méthodes actives adaptées à la formation des adultes

METHODES ET MODALITES D'EVALUATION

Evaluation en cours de formation en situation pratique
Evaluation en fin de formation avec une mise en situation et un entretien devant un jury (Passage du CCP)

DISPOSITIF DE SUIVI

Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de stage

LIEU ET ORGANISATION

En intra
Sur nos plateaux techniques agréés au sein de nos centres CITY PRO

REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

✓ A consulter

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilités réduites.
Un référent handicap est à votre disposition pour tous aménagements pédagogiques et matériels liés à votre formation.

REFERENT PEDAGOGIQUE

Alexandre DEBRIL

CONTACTEZ NOUS

03 28 64 77 88

LE METIER, LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments.

Ses missions :

Assurer la maintenance préventive et courante des menuiseries et fermetures, de l'installation électrique, de l'installation thermique et sanitaire dans les bâtiments afin de prévenir tout désordre.
Etablir le diagnostic lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté et réaliser le dépannage dans la limite de ses compétences, sinon faire intervenir une entreprise spécialisée.
Effectuer la maintenance améliorative courante (aménagement divers, finitions, électricité, plomberie...).

Les objectifs de la formation :

Être capable :

- Maîtriser les techniques et savoirs faire liés à la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment afin d'obtenir le certificat de compétence visé.

Plus précisément :

- Réaliser des opérations de maintenance préventive des menuiseries et des fermetures d'un bâtiment (nettoyage, contrôle, remplacement d'éléments)
- Intervenir de façon corrective concernant des anomalies sur une cloison, un plafond, un sol, un mobilier
- Mais aussi, entreprendre l'amélioration d'un aménagement intérieur (déconstruire tout ou partie d'un ouvrage et construire cloisons/plafonds, poser des éléments menuisés, poser au sol et au mur des carreaux de céramique et/ou revêtements muraux, mettre en peinture différents supports)
- Assembler, mettre en place et entretenir du petit mobilier en kit

CONTENU

ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DES AMENAGEMENT INTERIEURS D'UN BATIMENT

- Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et des fermetures d'un bâtiment
- Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements

Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs ou modalités d'inscription, merci de nous contacter :

Tél : 03.28.64.77.88 ou par courriel : dunkeraue@city-pro.info